



santé
famille
retraite
services
Midi-Pyrénées Nord



Rodez, le 03 décembre 2024

Comptabilité

Dossier : 1 59 06 48 102 231 (CPTA)

MOMBOISSE ALAIN

Objet : Impayé

Exp: MSA MPN 180 avenue Marcel Unal 82014 MONTAUBAN cedex 14
100436

Mme LAGALY

M MOMBOISSE ALAIN
LD LESCURE DELMAS
46210 LATRONQUIERE

Monsieur.

Votre établissement bancaire a refusé le PRV CIC TECH du 02/12/24 d'un montant de 1430,00 euros

pour le motif suivant : **ABSENCE MANDAT.**

Nous vous invitons donc à régulariser votre situation dans les meilleurs délais, par tout moyen à votre convenance.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

La Direction

le 12.12.24

Bonjour Madame LAGALY,
Suite à notre entretien téléphonique du 12.12.24, je vous envoie
comme convenu le chèque d'un montant de 1430,00 € afférent
aux cotisations des mon salaires de l'année 2024.
Le service recouvrement de la CAA a bien le dossier de prélèvement
mandat d'autant plus que nous payons des DSV mensuellement.
Bonne réception,
Cordialement,

Momboisse.